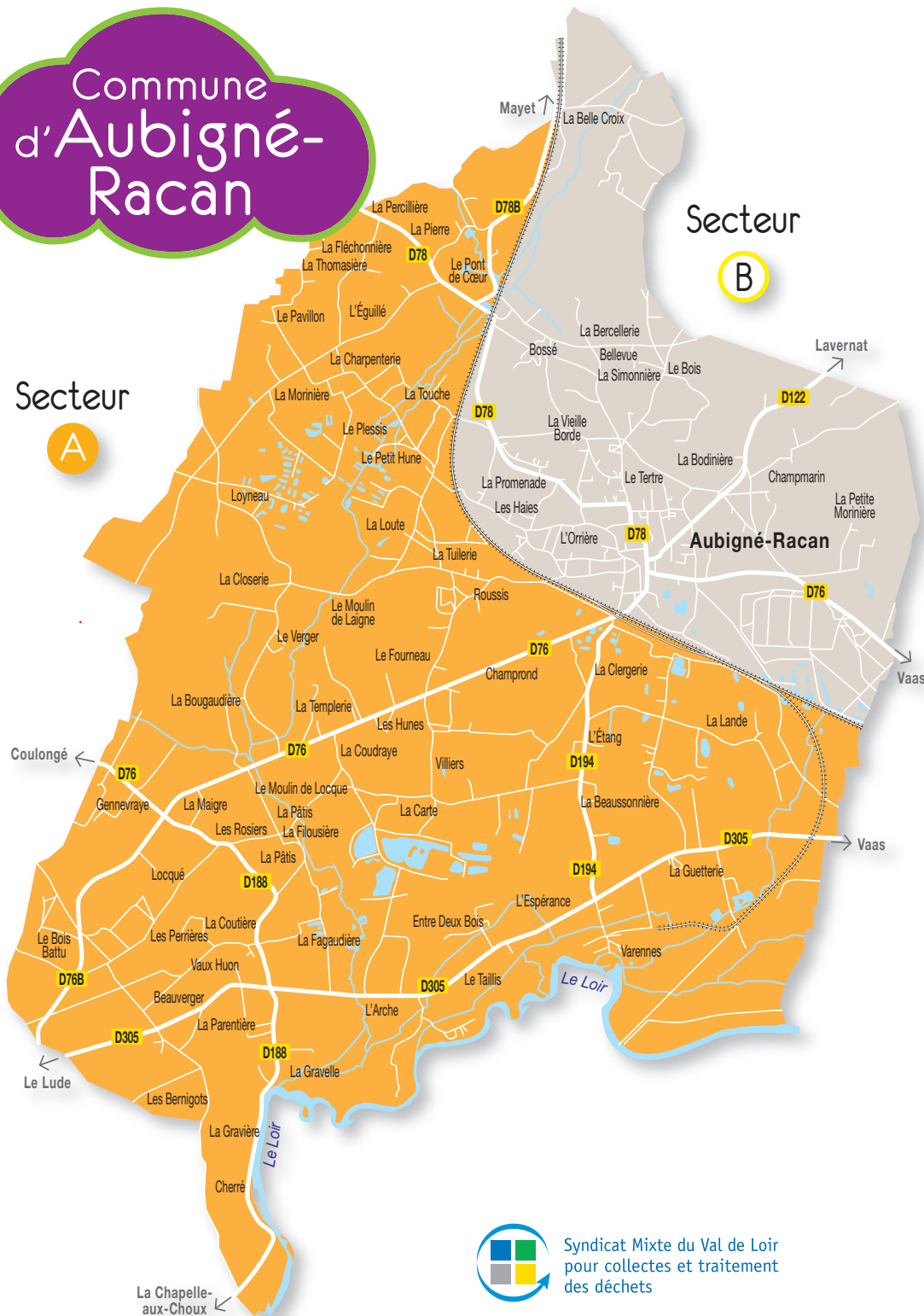


Commune d'Aubigné-Racan

Secteur A

Secteur B

Aubigné-Racan



Déchets ménagers : calendrier 2018

Jour de collecte : **LUNDI**



Bac des ordures ménagères
1 fois par semaine



Bac des emballages à recycler
tous les 15 jours
(selon le secteur A ou B)

Seuls les bacs dont les couvercles sont fermés seront collectés.
Merci de les sortir la veille au soir.

Secteur A semaines impaires

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
2* 15 29	12 26	12 26	9 23	7 22*	4 18
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2 16 30	13 27	10 24	8 22	5 19	3 17 31

Secteur B semaines paires

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
8 22	5 19	5 19	3* 16 30	14 28	11 25
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
9 23	6 20	3 17	1 ^{er} 15 29	12 26	10 24

*Collecte décalée en raison du jour férié



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

+ d'infos : 02 43 94 86 50 ou www.syndicatvaldeloir.fr

Déchets ménagers : consignes de tri

Dans le bac jaune, les emballages à recycler, en vrac

Tous les papiers : journaux, magazines, annuaires, publicités, enveloppes, livres...

Uniquement bouteilles et flacons en plastique compressés : eau, jus de fruits, lessive, shampoing, huile...

Emballages en carton : céréales, gâteau, pâtes, riz...
Briques alimentaires lait, jus de fruits, soupe...

Emballages en métal : canette, boîte de conserve, aérosol...

Veillez à bien vider le contenu de vos emballages.
Pour une meilleure propreté, laissez les bouchons.

Dans le bac noir, les ordures ménagères, en sac

Suremballages, sacs, films en plastique. Barquettes en polystyrène, pots en plastique. Couches-culottes

Le verre continue d'être collecté au conteneur

+ d'infos 02 43 94 86 50 ou www.syndicatvaldeloir.fr



Déchèteries Nouveaux horaires



Pour y déposer vos déchets verts, encombrants, gravats, bois, textiles, appareils électriques et électroniques, huiles usagées, produits toxiques...

Du 15 avril au 15 octobre

Du 16 octobre au 14 avril

Le Lude : 02 43 94 13 73

Lundi	9 h - 12 h	•	Lundi	10 h - 12 h
Mardi	9 h - 12 h	•	Mardi	10 h - 12 h
Mercredi	14 h - 17 h 30	•	Mercredi	14 h - 17 h
Jeudi	9 h - 12 h	•	Jeudi	10 h - 12 h
Vendredi	14 h - 17 h 30	•	Vendredi	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30	•	Samedi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Verneil-le-Chétif : 02 43 46 73 30

Lundi	14 h - 17 h 30	•	Lundi	14 h - 17 h
Mardi	14 h - 17 h 30	•	Mardi	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h	•	Mercredi	10 h - 12 h
Jeudi	14 h - 17 h 30	•	Jeudi	14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 17 h 30	•	Vendredi	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30	•	Samedi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Oizé : 02 43 77 03 22

Lundi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	•	Lundi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Mardi	14 h - 18 h	•	Mardi	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h	•	Mercredi	10 h - 12 h
Jeudi	14 h - 18 h	•	Jeudi	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	•	Vendredi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	•	Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Château du Loir : 02 43 46 72 24

Lundi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	•	Lundi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Mardi	9 h - 12 h	•	Mardi	10 h - 12 h
Mercredi	14 h - 18 h	•	Mercredi	14 h - 17 h
Jeudi	9 h - 12 h	•	Jeudi	10 h - 12 h
Vendredi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	•	Vendredi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	•	Samedi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Merci de respecter les horaires et d'éviter d'arriver 5 mn avant la fermeture.



Syndicat Mixte du Val de Loir
pour collectes et traitement
des déchets

